

**LE BP 2018 EN BREF :**

Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région :

- Orientations Budgétaires (OB - présentées en octobre).
- Budget Primitif (BP - voté en fin d'année).
- Budget Supplémentaire (BS).
- Décision Modificative 2 (DM2 - présentée à l'automne).
- Compte Administratif (CA).

Le BP, qui est l'acte politique annuel majeur définissant la politique régionale, comporte une déclinaison ligne à ligne des montants de dépenses et recettes prévues pour l'année en cours.

Il prévoit également des dépenses pluriannuelles, les autorisations de programme (investissement) et d'engagement (fonctionnement).

La CGT a voté l'avis du CESER.

CE QUE DIT L'AVIS DU CESER (téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

1) Le contexte

La dynamique démographique constitue un défi, notamment dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des transports, de la santé...

Le BP propose l'adoption de trois politiques structurantes : la stratégie d'investissement dans les lycées (voir la lettre du groupe CGT n° 123), la stratégie régionale pour l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle (lettres du groupe CGT n° 120 et 121), la convention TER (lettre du groupe CGT n° 122).

Le BP 2018 est marqué par la modification structurelle des recettes avec la substitution de recettes fiscales aux concours de l'Etat. Il ne s'agit pas d'une autonomie fiscale, mais d'une réforme de la nature des recettes en provenance de l'Etat.

2) Les chiffres du budget

Les autorisations pluriannuelles par politique publique :

	Investissement	fonctionnement
Finances, affaires générales, coopérations interrégionales, affaires européennes communication et démocratie	39,9	5,98
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	95,1	33,34
Emploi, apprentissage, formation professionnelle et insertion	18,84	349,7
Education et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	93,64	88,53
Transports, mobilité, infrastructures	93,26	161
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	126,67	7,81
Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités	21,5	28,88
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	24,15	4,25
Total	513,06	679,49

Les autorisations pluriannuelles sont en recul de 69 M€ en investissement et de 36 M€ en fonctionnement par rapport à 2017.

Le CESER s'interroge : la réduction des autorisations de programme confirme-t-elle la volonté politique de la Région de réduire le volume des investissements ?

Les crédits de paiement annuels par politique publique :

	Investissement	fonctionnement
Finances, affaires générales, coopérations interrégionales, affaires européennes communication et démocratie	179,8	288,7
Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche	116	30,7
Emploi, apprentissage, formation professionnelle et insertion	21,3	294,4
Education et lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme	109,2	84,8
Transports, mobilité, infrastructures	95,2	362,5
Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement	82,6	8,6
Culture, sport, vie associative, bénévolat et solidarités	19,2	30
Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer	106,5	3,9
Total	729,8	1 103,6

L'équilibre budgétaire :

Le principe est que le fonctionnement doit dégager un excédent (l'épargne brute) permettant de financer l'investissement (y compris le remboursement des emprunts précédemment engagés). Cette épargne brute ne suffisant pas, la Région doit contracter un emprunt d'équilibre.

Fonctionnement	En M€	Investissement	En M€
Recettes de fonctionnement	+ 1 327,9	Dépenses d'investissement	+ 597
Dépenses de fonctionnement	- 1 103,6	Remboursement d'une partie des emprunts précédents	+ 133
		Recettes d'investissement	- 240,5
Epargne brute = recettes-dépenses de fonctionnement	224,3	Report de l'épargne brute permettant de financer l'investissement	-224,3
		Emprunt d'équilibre nécessaire pour équilibrer le budget	=265,2

L'emprunt d'équilibre se montait à 219 M€ en 2017.

3) Les observations du CESER

L'avis reprend les observations de chaque Commission du CESER.

Il conclut par des observations générales, parmi lesquelles :

- Le questionnement sur les **impacts de la dynamique régionale** sur les choix de la Région et les moyens qui y seront consacrés.
- La nécessité de prendre en compte les conséquences du **dynamisme démographique régional sur l'ensemble des compétences régionales**.
- L'interrogation des conséquences pour la Région des réformes engagées par l'Etat en matière **d'apprentissage et de formation**.
- Les difficultés d'analyse des documents budgétaires rencontrées par le CESER du fait des changements opérés par la Région dans la **construction des lignes budgétaires** (par exemple, le sport pour tous et le sport de haut niveau sont désormais fondus dans une seule ligne) et de la segmentation des programmes de politiques publiques.
- La nécessité d'une vision consolidée sur la **politique du tourisme**.

Le CESER reste dans l'attente d'une feuille de route budgétaire et financière de la Région intégrant un plan pluriannuel d'investissement détaillé.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie le rapporteur Jean-Claude BACHELOT pour ce travail, mais aussi pour l'ensemble des avis budgétaires présentés depuis son élection au poste de rapporteur au budget. Elle associe naturellement à ces remerciements Fabienne LE HENO.

La substitution de recettes fiscales à la DGF constitue un changement important. Elle interroge cependant la CGT. Ces recettes sont fortement liées au dynamisme de l'économie régionale. Ce qui veut dire que dans les régions où l'économie est la plus en difficulté, elles sont aussi les plus faibles. **Il en résulte un risque d'inégalité accrue entre régions sur le territoire français. De plus, nous connaissons actuellement une certaine reprise économique. Qu'en sera-t-il demain si – on pourrait même dire « quand », tant les crises sont dans l'essence même de l'économie capitaliste – le contexte économique venait à se retourner ?**

Il faut, de plus, selon la CGT, **nuancer l'autosatisfaction qui transparaît dans le rapport régional et l'avis du CESER sur la dynamique économique actuelle**, notamment en matière d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de la catégorie A (celle pour laquelle les critères sont les plus restrictifs) baisse indéniablement sur les derniers mois, mais cette baisse n'est que de 0,7 % sur un an. Pour la catégorie C, celles des personnes inscrites en activité réduite longue, il augmente de 8,5 % sur un an. **Ce décalage est révélateur des problèmes de qualité de l'emploi concerné par la reprise économique.**

De même, lorsque l'avis du CESER évoque des « tensions » sur les recrutements, la CGT souligne la nécessité de réfléchir aux conditions d'attractivité des métiers concernés, tant en matière de rémunérations que de conditions de travail.

Par ailleurs, même dans un contexte jugé plutôt favorable, la Région n'en est pas moins conduite à une diminution de son épargne brute et à une augmentation de l'emprunt d'équilibre prévisionnel.

Pour la CGT, ce n'est pas là que le bât blesse. **Elle considère, en effet, que le dynamisme démographique que nous connaissons, mais également les déséquilibres internes à notre territoire, s'accompagnent de besoins tant en investissement qu'en fonctionnement, dans l'ensemble des compétences de la Région.**

Au-delà de l'interrogation sur certains choix budgétaires, comme le soutien très fort à l'événementiel, à l'image du Vendée Globe, **la CGT regrette plutôt l'annonce d'un certain nombre de décisions d'économies budgétaires** comme, par exemple, la fin de l'aide aux transports collectifs en site propre, ou l'annonce d'augmentations très fortes du tarif des abonnements TER. Elle partage avec le CESER les interrogations, pour ne pas dire plus, concernant le recours aux appels d'offre comme modalité du soutien aux associations, en lieu et place de contractualisations pluriannuelles. La CGT regrette enfin que le budget du CARIF-OREF n'ait pas été revalorisé après la baisse de l'an dernier, au regard des missions qui sont confiées.

La CGT rappelle que si le CESER souligne la part des dépenses de personnels dans le budget de la Région, celle-ci reste modeste. La masse salariale régionale représente en Pays de la Loire 36 € par habitant en 2016, soit le niveau de loin le plus faible des régions, hors Île-de-France avec une moyenne nationale à 49 €. On peut, certes, avancer que des emplois sont déplacés dans l'Agence Régionale mais cela reste marginal et fait bien de notre région une institution plus qu'économe en matière d'emplois.

Plus que d'économies budgétaires qui pourraient casser le dynamisme régional, c'est bien pour la CGT de mesures de financements renforcées, permises par une réforme fiscale d'ampleur, permettant une meilleure justice fiscale et sociale, dont la Région et dont la France ont besoin.

La CGT votera l'avis.

QUELQUES AUTRES EXPRESSIONS EMISES LORS DE LA SESSION

CRAJEP (Education Populaire) : le CRAJEP regrette que la question des jeunes, avenir de notre Région, ne soit pas constituante de l'ensemble de la politique régionale et de ses investissements.

La politique régionale en matière de tourisme devrait inclure le tourisme social, ce n'est pas le cas actuellement.

Groupe environnement : fait part de grosses inquiétudes sur la politique de la région par rapport à l'agriculture biologique. Le groupe regrette que la Région, face aux carences de l'Etat, ne s'engage pas sur le maintien de l'agriculture bio.

Il alerte sur la problématique de la qualité de l'eau en Pays de la Loire.

USH (Union Sociale de l'Habitat) : il y a un risque que la loi de Finances 2018 ne mette un coup d'arrêt aux investissements sur le logement social dans les territoires.

CFDT : souligne les difficultés d'interprétation liées aux évolutions de lignes budgétaires d'une année à l'autre.

Eu égard aux besoins, la CFDT est perplexe devant la volonté de diminuer les dépenses de fonctionnement.

Chambre d'Agriculture : souligne la nécessité de maintien d'aides pour la filière d'agriculture biologique. Il faut réfléchir à des aides plus durables et donner plus de lisibilité aux agriculteurs.

U2P : se félicite de la politique régionale sur l'apprentissage notamment pour l'hébergement des jeunes, le soutien aux CFA.

Medef : le budget maîtrisé et cohérent présente des priorités clairement définies : soutien aux entreprises, nécessaire pour amplifier la croissance et formation, volet majeur pour le développement des entreprises.

Enseignement Catholique : salue la volonté de la région d'accompagner les établissements privés sous contrat.

Jean-Claude BACHELOT - rapporteur au budget : souligne les difficultés d'interprétation du document de la Région.

Luc DEJOIE - Vice-Président du Conseil Régional :

La Région n'inscrit pas le futur lycée en autorisation de paiement tant qu'elle ne connaît pas son coût.

On ne peut pas faire une programmation pluriannuelle des investissements (PPI) car la Région investit très peu en direct, sauf pour les lycées. Par exemple, pour le ferroviaire, la Région apporte uniquement des subventions à la SNCF.

<i>VOTES : L'avis a été adopté par 80 voix pour, 2 abstentions.</i>
--